

Beynes



Proje culTurel



2020
2026

Place du 8 Mai 1945, 78650 Beynes - Tél 01 34 91 06 20 - Fax 01 34 91 06 69

 @villedebeynes  www.beynes.fr

ÉDITO

BEYNES, RICHE D'UN PASSÉ HISTORIQUE dont on trouve des traces préhistoriques et médiévales, rayonne bien au-delà de son territoire rural.

La culture est présente dans chaque moment de la vie publique. Tout ce dynamisme s'exprime à travers d'innombrables manifestations.

Beynes peut compter sur de nombreux acteurs et équipements qui autorisent une ambition culturelle d'envergure. C'est pour cela que la commune a décidé de mettre en place un **PROJET CULTUREL**. Outil indispensable, il s'appuie sur 3 axes qui ne peuvent être mis en œuvre que grâce à un travail collectif entre élus, techniciens, partenaires publics et privés et bien entendu avec les Beynois.

Ce projet culturel se doit d'être cohérent, volontariste et soucieux de l'accès à la culture pour tous. Véritable contrat entre la municipalité et ses habitants, il souligne notamment l'engagement de l'équipe municipale en faveur de l'éducation artistique.

Acteurs associatifs, éducateurs, enseignants, professionnels de la Culture, services de la ville... tous œuvrent pour développer l'esprit critique et la curiosité des Beynois et animent de nombreux événements dans les équipements de la ville ou hors les murs, où la rencontre avec l'Autre est possible...

C'est un travail ambitieux certes, mais indispensable pour conforter les projets des différents acteurs de notre commune et créer une synergie pour la valorisation de notre territoire.

Yves Revel,
Maire de Beynes



Citoyen Civilisation Confrontation
Création Connaissances

Urgence Utile

Langues Lumières Ludique Livres

Territoire Traditions Transmettre
Techniques

Uion Unisson Universel

Rayonnement Restaurer Réfléchir
Rêver

Expérience Evasion Ensemble(s)

Àncrage Animation Attractivité
Arts Ame

Bouleverser

Etre Emouvoir Environnement

Y(i)dentité Immatériel Indispensable

Naissance Nature

Education Enfant Etonner

Sens Société Sciences

Murielle Auvinet,
Directrice de l'action culturelle, du patrimoine
et de la communication

Avoir une ambition culturelle c'est actionner un **levier** qui permet de développer l'**attractivité** de notre **Territoire**

LA COMMUNE DE BEYNES
EST SITUÉE AU CŒUR DU
DÉPARTEMENT DES YVELINES

et fait partie de la Communauté de
Communes de Cœur d'Yvelines.

Elle possède un patrimoine culturel
important dont le château est le fer de
lance.

LA POLITIQUE CULTURELLE QUE LA VILLE SOUHAITE PORTER POUR LES ANNÉES À VENIR

ne constitue pas
un programme d'actions figées. Elle
évolue sous l'impulsion d'une direction
de l'action culturelle créée fin 2019,
qui contribue à sa définition et coordonne
la vie artistique et culturelle locale.
La direction de l'action culturelle pilote
également tous projets en lien avec le
Patrimoine de la ville et organise des
événements comme les JEP ou la Fête
de la musique.

ELLE S'APPUIE POUR CELA SUR SES PROPRES STRUCTURES

que sont
l'École de musique, les Bibliothèques et
les Archives municipales, et mène une
action concertée avec :

- ◆ Les autres services de la Ville,
- ◆ L'Éducation Nationale,
- ◆ Les 61 associations sportives et
culturelles Beynoises
- ◆ La Barbacane (lieu culturel à
Beynes où cohabitent : les activités

artistiques associatives, le foyer rural, la
bibliothèque et le syndicat intercommunal
à vocation Unique (SIVU) La Barbacane,
scène Conventionnée d'Intérêt National
Art en Territoire, qui a la responsabilité de
la gestion de la salle de spectacle et du
cinéma (300 places).

LE PROJET CULTUREL DE LA VILLE DE BEYNES CHERCHE À SE RAPPROCHER DES VALEURS ET DE L'IDENTITÉ DE LA VILLE :

dynamique, solidaire,
humaniste, conviviale

ET À SOULIGNER SES ATOUTS :

sa ruralité, l'environnement
naturel qui favorise le bien vivre,
le Patrimoine et son riche milieu
associatif.

Valoriser le patrimoine et impliquer
les citoyens dans ce processus
permet de replacer les habitants dans
l'Histoire de leur commune et de
créer un sentiment d'appartenance
à leur ville.

S'il ne constitue pas un programme
figé, le projet culturel de Beynes
donne le cap et s'élabore en 3 axes,
chacun décliné en objectifs et en
actions à mettre en œuvre.

✓ **A mi-mandat,
bon nombre
d'entre elles ont
été réalisées !**

Axe 1 : Garantir l'accès et le droit à la culture pour tous

Le droit de participer à la vie culturelle

“ La protection et la promotion de la culture est un impératif des droits humains. Le droit de participer à la vie culturelle garantit à chacun le droit d'accéder à la culture, au patrimoine culturel et aux expressions culturelles, d'y participer et d'en jouir. Une approche du développement, centrée sur l'être humain et fondée sur le respect mutuel et le dialogue interculturel, est essentielle pour sauvegarder le patrimoine, renforcer les industries créatives et encourager le pluralisme culturel. La pleine réalisation de ce droit dépend de mesures concrètes pour la conservation, le développement et la diffusion de la culture. ”

UNESCO

Objectif 1 : Mise en place d'aides à la culture à travers des dispositifs spécifiques, développer l'accessibilité à la culture pour les publics en difficulté

Action 1 : travail en partenariat avec le CCAS.

Action 2 : mise en place Passeport Culture pour faciliter la pratique d'activités culturelles.

- ✓ **Action 3 :** politique tarifaire en fonction du QF ou du taux à l'effort.
- ✓ **Action 4 :** des événements culturels gratuits (ex : ateliers calligraphie) ou à faible coût.
- ✓ **Action 5 :** solliciter le département pour les « Yvelines font leur cinéma » afin de proposer en période estivale un événement tout public et gratuit.

Objectif 2 : Être au service des publics empêchés

- ✓ **Action 1 :** les bibliothèques organisent le portage de livres à domicile.
- ✓ **Action 2 :** des heures d'ouverture des bibliothèques adaptées aux rythmes variés de la population.
- ✓ **Action 3 :** une promotion large et régulière de l'offre culturelle par des moyens de communication variés et accessibles à tous (affiches dans tous les équipements de la ville, Facebook, panneaux lumineux).





Objectif 3 :

La culture au berceau

- ✓ **Action 1** : maintenir des propositions adaptées aux plus jeunes comme l'éveil musical, le parcours découverte instrumental et les propositions pour la crèche.
- ✓ **Action 2** : développer des temps de lecture publique « en famille » dans les bibliothèques et en transversalité avec l'école de musique, proposer des rendez-vous dans différents endroits de la ville « pyja-conte et musique ».
- ✓ **Action 3** : poursuivre l'accueil des classes de toutes les écoles de Beynes en bibliothèque et construire des projets avec le collège.
- ✓ **Action 4** : développer les heures d'intervention musicale en milieu scolaire élémentaire, pour toutes les classes des 6 écoles (DUMI).



Objectif 4 : Mise en place et organisation du projet **Démos** (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) jusqu'en juin 2022

- ✓ **Action 1** : apprentissage gratuit de la musique en orchestre pendant 3 ans.
- ✓ **Action 2** : passerelle entre le projet Démos et le projet de l'école de musique municipale.



Objectif 5 : Créer un socle culturel et social commun aux habitants

- ✓ **Action 1** : participer à la e-inclusion à travers les ateliers numériques des bibliothèques afin d'accompagner les publics vers la maîtrise de l'outil informatique.



- ✓ **Action 2** : piloter la réhabilitation du service des Archives municipales.

Action 3 : projet de collecte de la mémoire de l'histoire locale (Service civique).

Action 4 : permettre l'accès aux archives municipales et les valoriser auprès des administrés.

- ✓ **Action 5** : programmer des expositions temporaires dans la ville et particulièrement dans la salle d'exposition de la Barbacane afin de valoriser des artistes du territoire, des associations locales ou des projets de la commune (ex expo photos, semaine bleue, PVD, différents ateliers des bibliothèques comme la calligraphie ou thématiques pendant les vacances...) auprès des Beynois de tous âges et bien sûr engendrer un rayonnement au-delà des frontières de la ville.

Action 6 : organiser tous les 2 ans une exposition photo outdoor, valorisant Beynes et/ou ses habitants.



Objectif 6 :

L'Art et la Science
à la rencontre des habitants

- ✓ **Action 1** : favoriser les rencontres avec auteurs et illustrateurs dans les bibliothèques.

Action 2 : dans le prolongement des JEP, élaborer un projet sur la valorisation de l'archéologie, en partenariat avec BHP, le service archéologie du département 78/92, la DRAC, l'Éducation Nationale et le centre de loisirs.

Action 3 : organiser des conférences et expositions thématiques sur des sujets scientifiques en lien avec la réalité du territoire (évolution de l'architecture du château, la spécificité géologique de Beynes, l'environnement.).

Action 4 : événements ponctuels qui contribuent à approcher la science et les Arts au plus près de tous les publics, exemple : le dispositif MuMo (Musée Mobile).

Axe 2 : Protéger, valoriser et dynamiser le **centre historique** de Beynes



Le patrimoine architectural contribue à faire connaître notre commune

“

Notre commune dispose d'un patrimoine exceptionnel qui est au service de tous les habitants et qui doit favoriser le développement de celle-ci. C'est un vecteur fort d'identité partagée.

« Si la beauté appartient à tout le monde, nous sommes individuellement et collectivement responsables de ce patrimoine. » Stéphane Bern

« Le patrimoine constitue une source d'identité et de cohésion. Le patrimoine et la créativité participent tous deux à fonder des sociétés du savoir dynamiques, innovantes et prospères. »

”

UNESCO

Objectif 1 : Connaître son patrimoine

- ✓ **Action 1** : diagnostics sanitaires de l'église et du château et mise en place des carnets d'entretien/Département CD78.
- ✓ **Action 2** : recellement du mobilier de l'église Saint Martin /Département/Etat.
- Action 3** : état des lieux relatif au petit patrimoine.



Objectif 2 : Protection du patrimoine

Action 1 : étude de l'impact de l'environnement sur le patrimoine. Renaturation de la Mauldre.

Action 4 : relancer chantier de bénévoles pour le Patrimoine REMPART.

- ✓ **Action 5** : recherche de mécénat et de subventions.
- ✓ **Action 6** : restauration de la statue Saint Roch de l'église Saint Martin.

Action 2 : reconstruction du mur de contrescarpe effondré suite aux inondations de 2016.

Action 7 : restauration des fonts baptismaux de l'église Saint Martin

- ✓ **Action 3** : décaissement des sables et végétaux rue centrale du château et repose d'un géotextile et couche de sable.

- ✓ **Action 8** : restauration du portail de l'église



Action 9 : restauration de la porte de l'église Saint Martin.

Action 10 : révision des gouttières et de la couverture de l'église Saint Martin.



- ✓ **Action 11** : restauration du lavoir.
- ✓ **Action 12** : restauration du puits communal de la Couperie, de l'abrisbus Place Saint Martin et création d'un support pédagogique pérenne avec MHB.
- ✓ **Action 13** : restauration des 2 plaques de cocher.



Objectif 3 : Valorisation du patrimoine

✓ **Action 1** : faire connaître le patrimoine

Ex. : présentation aux nouveaux habitants d'une vidéo valorisant la commune et/ou son patrimoine, mettre régulièrement à l'honneur le fonds des bibliothèques consacré à l'histoire locale, création d'un livret-jeu consacré au château, création des circuits balisés sur la commune pour mettre en valeur les points d'intérêts. Création de jeux tous publics...

Action 5 : soutien aux associations patrimoniales et partenariats sur des projets ponctuels et récurrents (exemple : Les journées européennes du patrimoine).

À TÉLÉCHARGER SUR WWW.BEYNES.FR



✓ **Action 2** : réalisation d'une modélisation 3 D du château et de l'église.

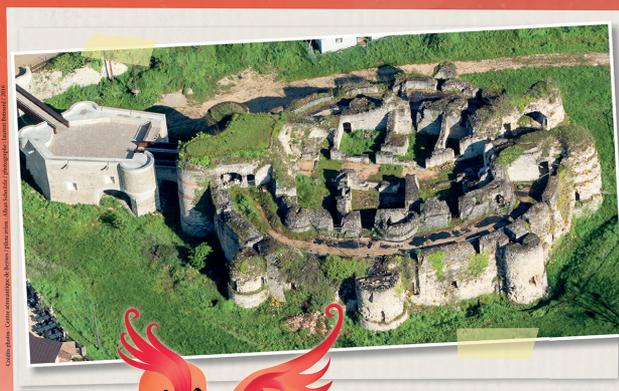
Action 3 : développer une signalétique directionnelle dans la ville avec indication Monument Historique et doter chaque plaque des rues du centre-bourg du blason de la ville.

Action 4 : mettre en scène un éclairage pérenne du château non énergivore.

Prénom
.....

LE CHÂTEAU DE BEYNES

Livret-jeu à réaliser en famille



Suis Phénix,
à la découverte
du château

Beynes

Action 6 : créer une exposition permanente au rdc de l'équipement culturel La Barbacane : 1 maquette château actuel (don association Rempart) et 1 maquette réalisée par un passionné d'histoire, présupposant le château tel qu'il fut peut-être au XV^{ème} siècle.

✓ **Vitrine avec pièces issues des fouilles archéologiques (gestion asso. BHP).**

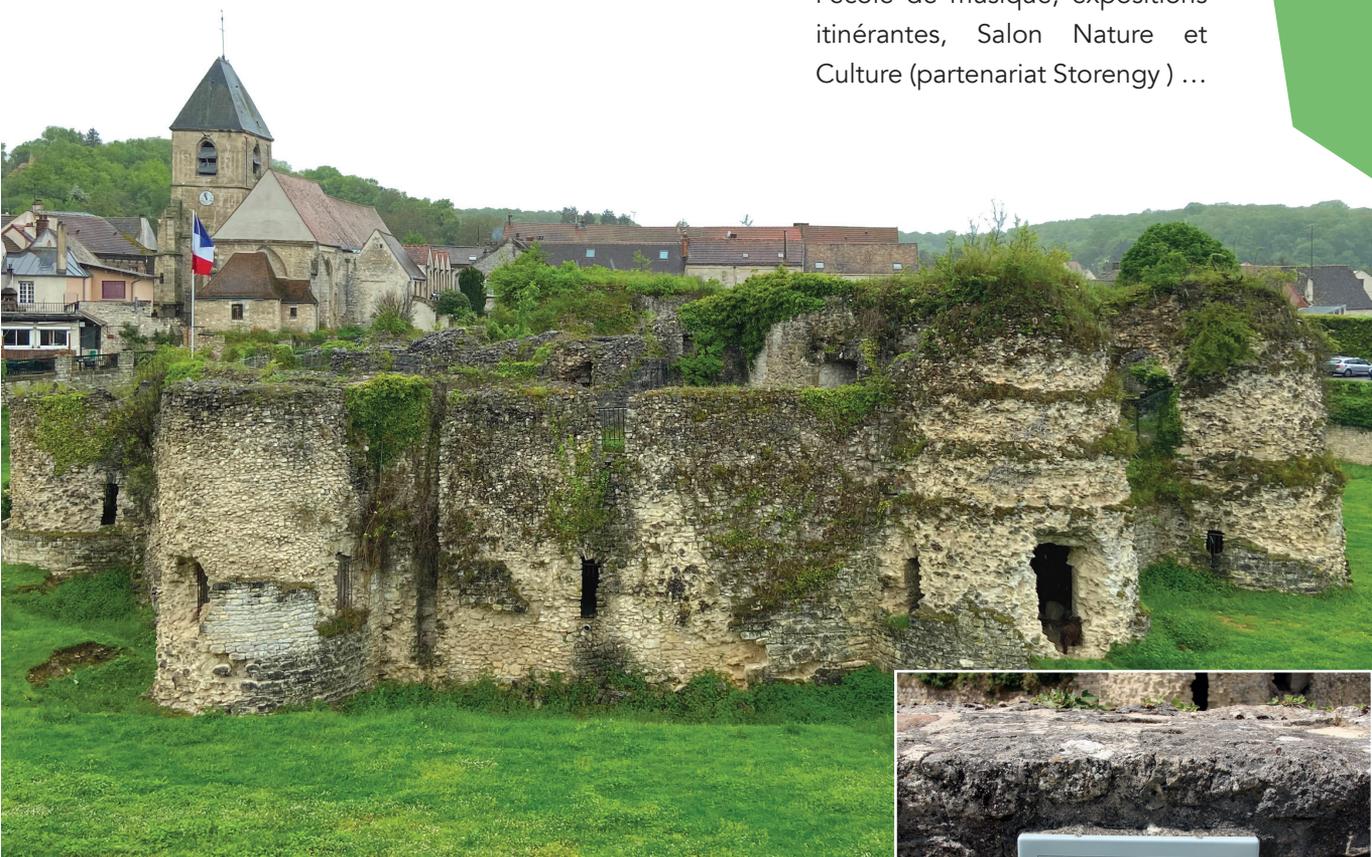


Action 7 : créer des actions de partage intergénérationnels par de l'action culturelle menées par les associations patrimoniales locales et par le service de l'action culturelle auprès des publics scolaires (de la maternelle au collège) et périscolaires. (BHP /archéologie, MHB / héraldique et généalogie).

Action 8 : contribuer à l'appli du département EVA Les Tisseurs du temps.

Action 9 :

✓ **Réinvestir les douves du château**, afin que les habitants se réapproprient leur patrimoine, pour des événements fédérateurs et culturels (Festival / concert de musique, concerts de l'école de musique, expositions itinérantes, Salon Nature et Culture (partenariat Storengy) ...



Axe 3 : Impulser une dynamique collective et fédératrice

Construire
une vision
fédératrice
autour et pour
une culture
collective

L'art et la culture pour fédérer les générations est un facteur de citoyenneté mais aussi d'intégration.

L'intervention de l'art est le moteur principal de la participation des citoyens.

L'histoire de l'architecture est un des moyens de s'approprier le cadre dans lequel on vit.

Si l'on souhaite une citoyenneté en actes, il faut une **action artistique** au plus près des habitants.

Objectif 1 :

Mobiliser l'ensemble des acteurs culturels

Action 1 : Elaborer avec les citoyens (Participation Citoyenne /référénts de quartier) des thématiques annuelles autour de moments forts.

Action 2 : Décloisonnement des pratiques artistiques et des équipements avec émergence de projets communs et partagés (associations de danse et écoles de musique).

Action 3 : mobiliser les habitants comme acteurs de projets culturels ponctuels (Concours et Exposition photos, proposition de 2 balades urbaines Printemps/Automne, édition de nouvelles du Club de lecture).

✓ **Action 4** : créer des boîtes à lire remarquables, signées par des artistes du territoire pour intégrer l'art dans l'espace urbain et disposer des ilots de partage et de culture dans la ville.

✓ **Action 5** : temps forts pour animer les boîtes à lire.



Action 6 : impulser des projets intergénérationnels en partenariat avec les directions concernées (Jeunesse, Périscolaire, Crèche et Séniors).

Action 7 : faire intervenir des street artistes pour embellissement de certains transformateurs (l'Escapade, école de musique, entrée des Chênes) : réveiller l'espace urbain.

Action 8 : Embellissement de la cour d'école Vitor Duruy avec l'artiste Jean-François Ernotte.



Objectif 2 :

Collectif

Action 1 : créer avec les enseignants le projet d'établissement de l'école de musique : la pratique collective au cœur de l'apprentissage .

Création d'une Harmonie, d'un orchestre symphonique. Impulser une réflexion avec les communes de la CCCY sans école de musique.

✓ **Action 2** : s'appuyer sur les associations et leurs compétences.

Action 3 : structurer les aides aux associations culturelles avec mise en place d'une convention d'objectifs sur 3 ans.

Action 4 : mettre en place une communication adaptée, force de relais d'informations, vivier de création de projets et de mise en relation des acteurs.





Direction de l'action culturelle et du patrimoine
actionculturelle@beynes.fr

 @villedebeynes

 www.beynes.fr